



# Lettre d'information semestrielle méthanisation

**2<sup>nd</sup> semestre 2024 - N° 32**

Cette lettre d'information s'adresse à toutes les personnes intéressées par la thématique du biogaz et du biométhane. Elle est réalisée et rédigée en partie par AURA-EE, avec les contributions d'acteurs de la filière. Chaque contributeur est responsable de ses contenus. Si vous souhaitez réagir à l'un de ceux-ci, ou pour toute autre remarque, n'hésitez pas à nous écrire.

Bonne lecture !

En complément à cette lettre, [consultez le Centre de ressources régional méthanisation](#).

Vous êtes une collectivité ? [Consultez votre tableau de bord « méthanisation » sur TerriSTORY®](#), menu « tableaux de bord ».

Le parc régional d'unités de méthanisation en temps réel ? [C'est à découvrir ici](#).

## SOMMAIRE

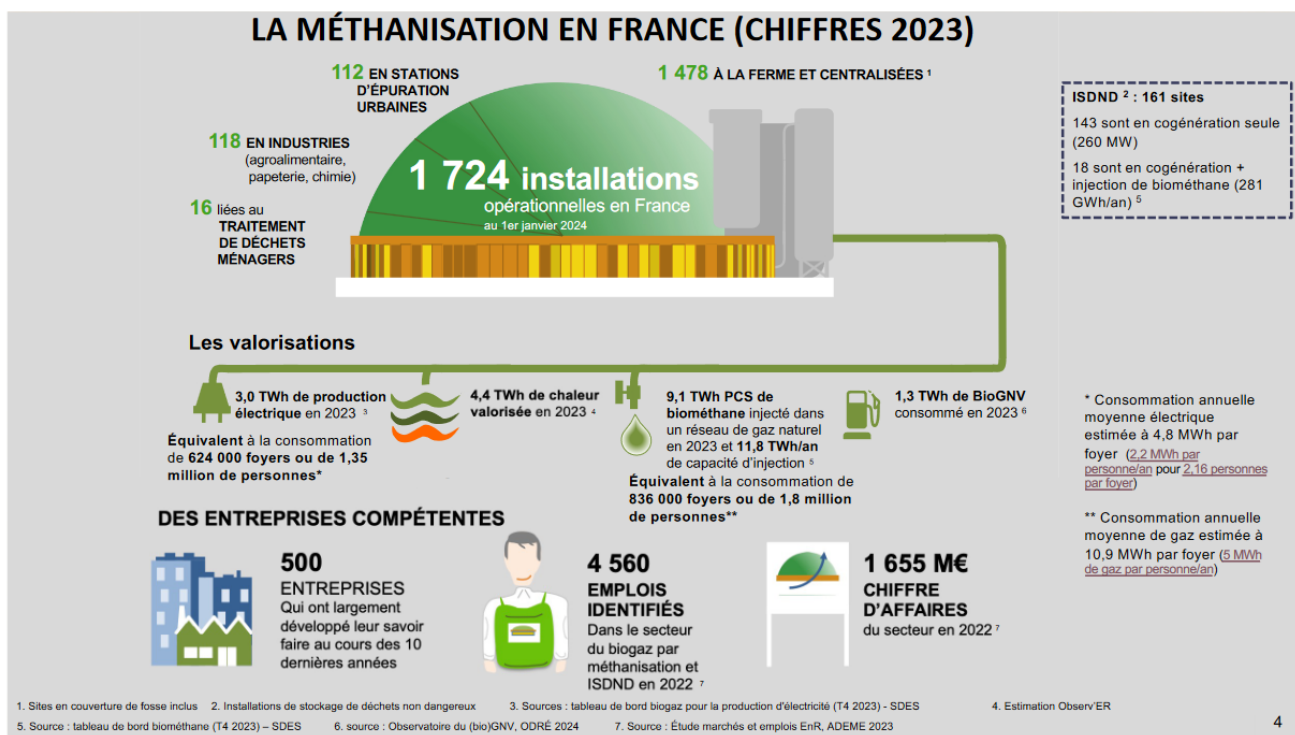
<b>À LA UNE</b> .....	<b>3</b>
Publication des chiffres clés du parc d'unités de méthanisation en France au 31 décembre 2023 .....	3
Chiffres clés en région Auvergne-Rhône-Alpes .....	3
<b>RETOUR SUR UNE EXPÉRIENCE ET DES WEBINAIRES</b> .....	<b>4</b>
Retour d'expérience : la silphie, un booster de méthanisation pour les stations d'épuration .....	4
Webinaires : le cycle de webinaires Ambitions biogaz 2028 « La méthanisation, connaître, comprendre et s'impliquer » est disponible en rediffusion .....	5
Webinaire MéthaBFC : Cogénération en fin de tarifs d'obligation d'achat, quelles solutions ? .....	5
<b>APPEL À PROJETS</b> .....	<b>5</b>
FranceAgriMer lance un appel à projets pour des matériels de stockage et d'épandage moins émissifs ..	5
<b>FORMATIONS</b> .....	<b>6</b>
En région Auvergne-Rhône-Alpes.....	6
En France .....	6
<b>DES NOUVELLES DES TERRITOIRES ET DES ACTEURS TECHNIQUES ET INSTITUTIONNELS RÉGIONAUX</b> .....	<b>6</b>
Les soutiens publics directs à la méthanisation en Auvergne-Rhône-Alpes : bilan 2024.....	7
Financement en ingénierie des projets ENR pour les collectivités : profitez du guichet unique !.....	8
Le Campus Agronova à Montbrison (Loire) développe son nouveau projet pédagogique de méthanisation (P2M) .....	8
<b>LES ACTEURS ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX DE LA FILIÈRE</b> .....	<b>9</b>
Opale Énergies engagées : 10 <sup>e</sup> projet en Auvergne-Rhône-Alpes.....	9

Accompagnement à la qualité et la sécurité avec MV Consultant .....	10
Transposition directive RED III : Bio Valo propose d'ores et déjà des accompagnements .....	10
Seya : un ancrage renforcé en Auvergne-Rhône-Alpes et de nouvelles ambitions .....	11
TransiTerre : l'expertise méthanisation à taille humaine .....	11
Innovation dans la détection des fuites de méthane : le capteur Avolta 50 .....	12
Methagora : le Hub d'Ardoix, une nouvelle dynamique pour le biométhane en Auvergne-Rhône-Alpes..	12
Grid Access : la solution de purification pour le gaz porté d'Arol Energy .....	13
Prodeval s'équipe de la technologie PSA en 2024 .....	13
Optimisation des performances des unités de méthanisation grâce aux services de Wessling, membre d'ALS .....	14
<b>LES ACTEURS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURS INTERVENANTS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES .....</b>	<b>14</b>
Prédiagnostic électrique : détecter les opportunités d'optimisation énergétique .....	14
Une nouveauté chez Ecomembrane : le Système d'Ancrage Modulaire® .....	15
Investisseur dans la filière biométhane .....	16
<b>DERNIÈRES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES .....</b>	<b>16</b>
Accès pour les collectivités aux garanties d'origines des unités de méthanisation de leur territoire .....	16
Les certificats de production de biogaz sont opérationnels .....	16
Concertation publique sur les troisièmes éditions de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) et de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC) .....	17
Publication de l'arrêté du 3 décembre 2024 introduisant un coefficient d'indexation J pour les installations de cogénération sous contrat BG16 .....	17

## Publication des chiffres clés du parc d'unités de méthanisation en France au 31 décembre 2023

L'ADEME publie sa [synthèse annuelle sur le parc d'unités de méthanisation en France](#).

Avec 1 724 installations en service fin 2023, le parc national a augmenté de 12 % par rapport à 2022 (contre 9 % en région Auvergne-Rhône-Alpes).



Extrait de la synthèse

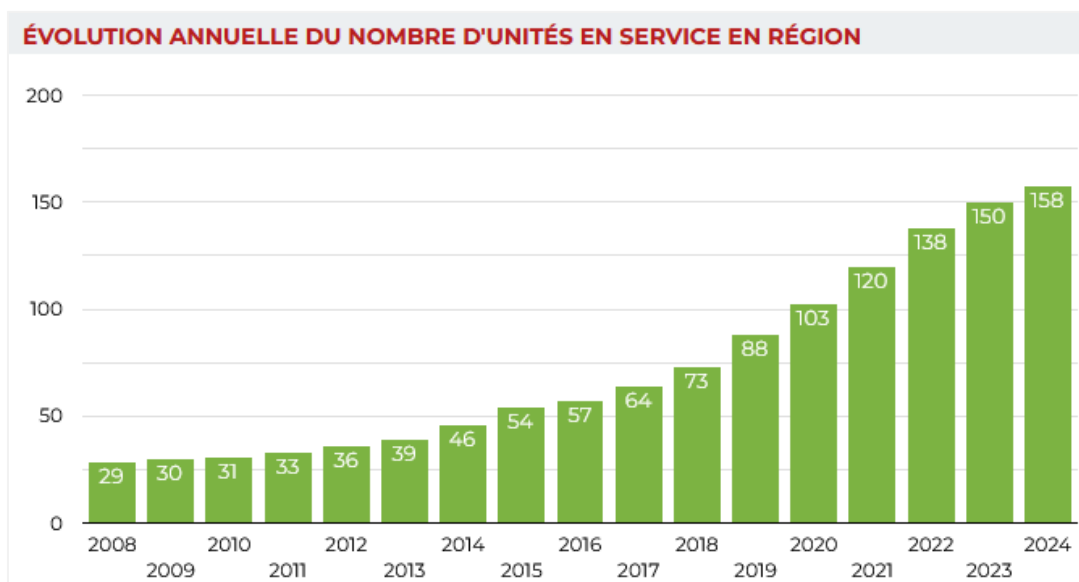
## Chiffres clés en région Auvergne-Rhône-Alpes

158 unités en fonctionnement en Auvergne-Rhône-Alpes à date.

Huit mises en service de nouvelles unités de méthanisation ont eu lieu depuis le début d'année, toutes en injection biométhane, dont cinq unités agricoles, deux unités territoriales non agricoles et une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND).

C'est environ **+ 110 GWh/an de capacités installées** dans notre région, soit la consommation équivalente à **22 000 foyers en logements neufs RT2012** ou encore l'équivalent de **20 % de la production de biométhane injectée en 2023**.

À noter : une unité existante - initialement en cogénération - dérive, depuis fin octobre 2024, une partie de son biogaz vers un épurateur, pour une injection en biométhane.



*Extrait du Panorama régional biogaz*

Pour d'autres graphes et analyses, consulter :

- [le Panorama régional biogaz](#)
- [le bilan de fonctionnement 2022 des unités de méthanisation en région Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [les open data sur ODRé](#)

## RETOUR SUR UNE EXPÉRIENCE ET DES WEBINAIRES

### Retour d'expérience : la silphie, un booster de méthanisation pour les stations d'épuration

Le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) Alsace-Moselle a réalisé un projet utilisant de la silphie pour répondre à une double problématique :

1. Augmenter la capacité de production de biométhane d'une petite station d'épuration (27 000 EH) et, ainsi, contribuer aux objectifs de développement durable de la collectivité locale.
2. Protéger la ressource en eau au niveau des captages sensibles du fait de la présence de pesticides et de nitrate.

Le projet a consisté à identifier et faire des essais sur des plantes qui pourraient protéger la nappe phréatique en étant implantées au niveau des captages sensibles. La silphie a été retenue pour différentes raisons (plante pérenne, pas d'irrigation, etc.) et a été considérée comme une plante de bas niveau d'impact (BNI) par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.



*Champs de silphie © SDEA*

Cette dénomination a permis de lever certains freins administratifs, notamment au niveau du mélange d'intrants au sein d'une méthanisation en station d'épuration.

De plus, un contrat d'achat d'une prestation environnementale a été mis en place avec les agriculteurs. Cette solution a permis d'augmenter de 80 % la quantité de biométhane produite par la station d'épuration des eaux usées (STEP).

► [Consulter l'article « La silphie, un booster de méthanisation » sur ADEME Infos](#)

## Webinaires : le cycle de webinaires Ambitions biogaz 2028 « La méthanisation, connaître, comprendre et s'impliquer » est disponible en rediffusion

Cinq webinaires destinés aux collectivités ont été proposés cet automne par les partenaires d'Ambitions biogaz 2028 :

- Le b.a.-ba de la méthanisation (en deux séances)
- Révéler le potentiel méthanisation de son territoire, avec TerriSTORY®
- L'acceptabilité et l'appropriation locale des projets de méthanisation
- Table ronde : témoignages de quatre collectivités de la région engagées dans la méthanisation (Roannais Agglomération, Loire Forez Agglomération, Moulins Communauté et la communauté de commune des Monts du Lyonnais)

► [Retrouver les diaporamas et enregistrements sur biogaz-aura.fr](#)

## Webinaire MéthaBFC : Cogénération en fin de tarifs d'obligation d'achat, quelles solutions ?

La Région Bourgogne Franche-Comté, en partenariat avec l'ADEME et Solagro, a proposé de balayer les différentes solutions qui s'offrent aux unités de cogénération en fin de contrat d'obligation d'achat pour continuer à vendre leur énergie.

► [Découvrir ce webinaire en rediffusion, ainsi que tous les autres webinaires du programme MéthaBFC](#)

## APPEL À PROJETS

### FranceAgriMer lance un appel à projets pour des matériels de stockage et d'épandage moins émissifs

Concernant la méthanisation, sont notamment éligibles :

- les couvertures de fosses récupérant le biogaz ;
- les rampes à pendillards et injecteurs/enfouisseurs.

⇒ Date butoir : 31 décembre 2024.

⇒ Base 30 % d'aide + 10 % en agriculture biologique ou haute valeur environnementale.

⇒ Plafonds de dépenses éligibles entre 150 et 200 k€.

► [Accéder aux informations et dossiers de candidatures sur le site de FranceAgriMer](#)

► [Retrouver les publications les plus récentes, les appels à projets en cours ou les évènements à venir sur le dernier fil d'actus d'octobre des partenaires de la charte régionale Ambitions biogaz 2028](#)

## FORMATIONS

### En région Auvergne-Rhône-Alpes

La prochaine session de **formations méthanisation** de Bio-Valo aura lieu du **3 au 7 février 2025**. Porteurs de projets, exploitants-méthaniseurs, collectivités ou bureaux d'études : cette semaine sera l'occasion de vous former aux thématiques emblématiques du biogaz (suivi biologique, sécurité, cultures intermédiaires à vocation énergétique [CIVE] et digestats, maintenance et optimisation énergétique).

► [Découvrir les programmes détaillés](#)

Inscription : 06 67 12 07 65  
[formation@bio-valo.eu](mailto:formation@bio-valo.eu)



<b>Lundi 3 février</b> <b>Suivi biologique de l'unité de méthanisation</b>
<b>Mardi 4 février</b> <b>Prévention des nuisances et des risques</b> <small>! Formation obligatoire pour l'exploitant et le personnel de l'unité de méthanisation (Arrêté ministériel)</small>
<b>Mercredi 5 février</b> <b>Production de CIVE et utilisation des digestats</b>
<b>Jeudi 6 février</b> <b>Maintenance de l'unité de méthanisation</b>
<b>Vendredi 7 février</b> <b>Optimisation énergétique de votre unité</b>

### En France

D'autres formations à venir sont à retrouver sur [le fil d'actus d'octobre 2024](#) des partenaires de la charte régionale Ambitions biogaz 2028.

## DES NOUVELLES DES TERRITOIRES ET DES ACTEURS TECHNIQUES ET INSTITUTIONNELS RÉGIONAUX

### Les garanties d'origine biométhane gratuites pour les collectivités

Depuis la publication du [décret n° 2024-681 du 4 juillet 2024](#), les collectivités (communes, groupement de communes, métropoles) ont la possibilité de **bénéficier, à titre gratuit, des garanties d'origine (GO) émises par les installations de leur territoire pour attester de l'origine locale, renouvelable et bas-carbone** de leur propre consommation de gaz (écoles, gymnases, salles municipales, mairies, etc.).

Pour cela, il faut avoir une unité de méthanisation en injection sur le territoire, ayant **signé un contrat à tarif réglementé à compter du 9 novembre 2020**. Elles ont, alors, un accès préférentiel aux GO émises par cette ou ces unité(s).

Comment procéder ?

1. **S'inscrire sur le registre des GO auprès d'EEX** (500 €/an)
2. **Faire acte d'intérêt 10 jours minimum** avant les enchères

Les premières enchères ont eu lieu le 4 décembre 2024 (pour 70 000 GO - équi. 70 GWh).

Les secondes enchères auront lieu **le 5 février 2025**.

La **demande de préemption** doit être faite **avant le 22 janvier 2025**. Puis, la périodicité sera trimestrielle.

▶ [Tout savoir sur les enchères GO biogaz](#) (calendrier, modalités préemption, etc.)

▶ [Plus d'informations sur la préemption des GO par les collectivités](#)

## La pyrogazéification, une opportunité pour traiter les déchets ultimes sur la région Auvergne-Rhône-Alpes

**Thierry Kovacs**, vice-président de la Région délégué à l'environnement et à l'écologie positive, ainsi que des entreprises adhérentes de FEDEREC, des producteurs de combustibles solides de récupération (CSR), l'ADEME et GRDF, ont visité la plateforme de R&D GAYA, située à Saint-Fons (Rhône), qui produit de l'énergie renouvelable selon un processus innovant de pyrogazéification.

Inaugurée en 2017, développée et opérée par **ENGIE**, la plateforme vise à démontrer et à optimiser la production de biométhane à partir de biomasse sèche renouvelable et de CSR. Offrant, ainsi, une solution pour recycler des déchets ultimes et pour produire un gaz vert, renouvelable, bas-carbone, pouvant être injecté dans les réseaux de transport et de distribution existants.

Contact : Laurent Rivollet, GRDF  
07 61 97 65 00

*Merci à ENGIE de nous avoir partagé leur vision de la pyrogazéification © GRDF*



## Les soutiens publics directs à la méthanisation en Auvergne-Rhône-Alpes : bilan 2024

- **Aides à la décision de l'ADEME :**
  - Études et AMO : 454 000 € pour dix projets
- **Aides directes aux investissements :**
  - FEDER : 1,4 M€ pour trois projets
  - Région : 2,2 M€ pour cinq projets
  - ADEME : 9 M€ pour sept projets

Les budgets ont permis, jusqu'ici, de répondre à la demande ; le déploiement de la méthanisation en Auvergne-Rhône-Alpes restant, par ailleurs, une priorité en 2025.

**À noter : la contribution de l'État** au tarif d'obligation d'achat est le principal soutien à la méthanisation sur la durée de vie d'une unité.

## Financement en ingénierie des projets ENR pour les collectivités : profitez du guichet unique !

Une collectivité territoriale peut bénéficier d'un **accompagnement en ingénierie** pour son projet d'énergie renouvelable (ENR). L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) facilite l'accès aux ressources nécessaires pour concrétiser ces projets : ingénierie technique et financière, partenariats, subventions.

La préfète du Rhône, déléguée territoriale de l'ANCT, organise **l'animation et la coordination de cette offre pour les collectivités du Rhône.**

Suite au dépôt de la demande d'accompagnement et de subvention, la Direction départementale des territoires du Rhône appelle la collectivité pour finaliser rapidement son dossier. Elle assure également le lien avec d'autres partenaires financiers et techniques : ADEME, Région, GRDF, etc.

Contact et point d'entrée du dispositif :  
[ingenierie@rhone.gouv.fr](mailto:ingenierie@rhone.gouv.fr)



Direction  
Départementale des  
Territoires



## Le Campus Agronova à Montbrison (Loire) développe son nouveau projet pédagogique de méthanisation (P2M)

L'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) Campus Agronova souhaite contribuer au développement de l'offre de formations à destination des agriculteurs ayant un projet de méthanisation.

L'objectif est de proposer des mini-modules de formation en abordant des thématiques ciblées : contexte réglementaire, enjeu agronomique, alimentation du digesteur. Afin de compléter cette offre de formation par des activités pratiques et concrètes, l'établissement accueille, en



*Le Campus Agronova à Montbrison © Alexis Picot*



*La bâche Nénufar installée sur la fosse à lisier © Alexis Picot*

décembre 2024, une unité pédagogique de micro-méthanisation sur l'exploitation agricole de Précieux, correspondant à un modèle réduit fonctionnel des sites classiques de méthanisation.

La technologie de type Nénufar permet de répondre à la logique de privilégier un projet de micro-méthanisation cohérent avec les conditions opérationnelles qu'un centre de méthanisation requiert, soutenable en matière de conditions de travail et de compétences nécessaires sur l'exploitation agricole et en adéquation



avec les besoins et les enjeux territoriaux. Cette technologie permet, de manière passive, de capter le biogaz présent naturellement, issu de la décomposition organique du lisier.

La fondation Crédit Agricole Loire Haute-Loire a contribué financièrement à hauteur de 50 % du projet.



► [Consulter le site Internet du Campus Agronova](#)

Contact : Guillaume Leclercq, chargé de projet Agriculture Territoire  
04 77 97 72 00 - 06 81 75 12 06



## LES ACTEURS ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX DE LA FILIÈRE

### Opale Énergies engagées : 10<sup>e</sup> projet en Auvergne-Rhône-Alpes



L'agence de Savoie continue de croître, mais ce n'est pas seulement une histoire de chiffres.

Derrière chaque projet se cache une volonté claire : créer des solutions énergétiques locales et durables qui répondent aux besoins spécifiques de chaque territoire.

Aujourd'hui, **Opale Énergies engagées** est fière de mener son 10<sup>e</sup> projet biogaz sur la région Sud-Est : un projet collectif situé à Francheleins (Ain), en collaboration avec deux jeunes agriculteurs locaux, Steven Thète et Vincent Farfouillon.

Porté par la communauté de communes Val de Saône Centre et initié par la Chambre d'agriculture de l'Ain, ce projet est un bel exemple de ce qui peut être accompli en unissant ses forces au service de la transition énergétique locale.

Pour Opale Énergies engagées, le développement des énergies renouvelables doit, avant tout, bénéficier aux territoires et à leurs habitants. C'est pourquoi ils conçoivent des projets adaptés au contexte local, qui génèrent des opportunités économiques tout en préservant l'environnement.

L'antenne d'Opale, implantée en Savoie, accompagne les porteurs de projets biogaz sur l'ensemble de la région Sud-Est grâce à une équipe renforcée.

Contact : Bénédicte Jorcin, directrice Développement Sud-Est - Opale Énergies engagées  
06 70 07 30 20 - [benedicte@opale-en.eu](mailto:benedicte@opale-en.eu)

*L'équipe d'Opale Énergies naturelles  
Auvergne-Rhône-Alpes devant l'unité de  
méthanisation de Trivigaz Vert (Ain), en  
fonctionnement depuis août 2021  
© Opale Énergies engagées*



## Accompagnement à la qualité et la sécurité avec MV Consultant

Toujours au service des porteurs de projets et des exploitants sur la région Auvergne-Rhône-Alpes et sur toute la France (sur le site de Méthamoly SAS ou en partenariat avec Solagro), basé près de Valence, Mathieu Vallée propose des accompagnements techniques à la carte.

Son objectif est de vous accompagner à devenir des exploitants avec une vision industrielle de votre outil et de développer la culture sécurité au sein de votre équipe.

**Sa valeur ajoutée** : son expérience métier sur le terrain.

**Son approche** : valoriser les équipes opérationnelles pour les rendre autonomes, afin d'atteindre l'efficacité et la durabilité des organisations.

**Ses solutions** :

- Sensibilisation sur des packs sécurité (réglementaire et opérationnel).
- Accompagnement à la rédaction de documents obligatoires (document unique, plan de prévention, vérification périodique obligatoire, permis feu, équipements sous pression, rondes...).
- Coaching sur l'analyse des risques, benchmark de bonnes pratiques (animation points sécurité bimensuels...).
- Conduite de la sécurité sur unité (diagnostic, plan d'action, fiches explicatives, registre de sécurité, zonage piéton...).
- Accompagnement qualité gestion complète (procédures, suivi, reporting, indicateurs clés de performance ou KPI [Key Performance Indicators]...).

► [En savoir plus sur Mathieu Vallée](#)

Contact : 07 66 29 83 66

## Transposition directive RED III : Bio Valo propose d'ores et déjà des accompagnements

La directive RED III - directive (UE) 2023/2413 - est entrée en application en 2023 et sera **transposée en France d'ici mai 2025**. Bio-Valo s'est mise à jour sur les nouvelles exigences.

De plus, l'État français demande aux fournisseurs de matières qui ne sont pas encore certifiés qu'une preuve de rendez-vous soit disponible au 31 décembre 2024 **pour un 1<sup>er</sup> audit RED au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2025**.

L'équipe Bio Valo, située à Clermont-Ferrand, est à votre écoute pour des **accompagnements sur mesure RED II et RED III** (audit initial, suivi post-certification, audit de suivi/renouvellement, différents reportings obligatoires, etc.).

► [Consulter le site Internet](#)

Contact : 06 16 73 35 17 - [contact@bio-valo.com](mailto:contact@bio-valo.com)



## Seya : un ancrage renforcé en Auvergne-Rhône-Alpes et de nouvelles ambitions

seya

Le Groupe Seya poursuit son engagement en offrant un accompagnement global aux agriculteur·rice·s et porteur·euse·s de projets dans le domaine de la méthanisation agricole. Grâce à des solutions personnalisées, incluant le conseil, l'approvisionnement, le financement, l'emploi de salarié·e·s agricoles et le déploiement du gaz porté, Seya contribue à la réalisation de projets durables.

Avec une équipe grandissante de plus de 30 collaborateurs·rice·s, le groupe accompagne, à ce jour, 20 unités en exploitation et près de 15 sites en développement. Plusieurs chantiers sont en cours dans divers départements, notamment l'Allier (Deligeard Biogaz), le Puy-de-Dôme (GF Biogaz) et l'Isère (MW Bioénergie). Les mises en service sont prévues au printemps 2025.

Parallèlement, Seya finance se déploie pour répondre à la dynamique croissante du marché via une solution de financement. Son objectif est de faciliter le développement et l'optimisation des projets en s'impliquant pleinement dans la vie des unités. L'exploitant·e accompagné·e, dont la prise de participation au capital est majoritaire, bénéficie ainsi d'un partenaire sur le long terme.

► [Consulter le site Internet](#)

Contact service communication :  
[contact@seya-groupe.fr](mailto:contact@seya-groupe.fr)



Chantier en cours sur l'unité de méthanisation Deligeard Biogaz © Seya

## TransiTerre : l'expertise méthanisation à taille humaine



Basé en Savoie et dirigé par Sylvie Beaugendre, ingénieure agronome, TransiTerre cultive une approche personnalisée, où chaque projet est unique. « De la première réflexion à l'exploitation quotidienne, nous tissons avec vous une relation de confiance où l'expertise se transmet naturellement. Notre mission : vous donner les clés pour apprivoiser l'environnement réglementaire et développer une véritable autonomie dans la gestion de votre unité de méthanisation », explique la dirigeante.

En tant que structure indépendante, TransiTerre garantit des conseils objectifs, uniquement guidés par l'intérêt du projet et sa pérennité. Cette indépendance permet d'adapter les solutions aux spécificités de chaque territoire et aux besoins réels des porteurs de projet.

Membre de la société coopérative et participative (SCOP) Oxalis, TransiTerre s'inscrit dans un réseau d'entrepreneurs engagés dans l'économie sociale et solidaire. Cette appartenance permet de mobiliser, si nécessaire, des compétences complémentaires pour une approche globale des projets.



Leur expertise couvre l'ensemble des besoins, depuis l'idée (études d'opportunité ou de faisabilité) jusqu'à la réalisation du projet (demandes de subventions et raccordement/injection, montage financier, réponse à appels à projets), sa mise en service (dossiers ICPE\*, agrément sanitaire) et même après (PAC pour évolution, suivi administratif et réglementaire, etc.).

\*installation classée pour la protection de l'environnement

Contact : Sylvie Beaugendre - 06 75 80 28 50 - [s.beaugendre@transiterre.com](mailto:s.beaugendre@transiterre.com)

## Innovation dans la détection des fuites de méthane : le capteur Avolta 50

La start-up grenobloise eLichens a récemment déployé la dernière génération de ses capteurs connectés, Avolta 50, sur le site de méthanisation de Chand'Énergie à Vandeins (Ain).

Ce site, qui produit du biogaz à partir de déchets organiques, accueille une dizaine de détecteurs pendant six mois. Les capteurs mesurent de faibles concentrations de méthane dans l'air, alertent l'exploitant en cas de fuite et permettent de localiser les fuites. L'objectif est de recueillir un maximum de données pour être capable d'identifier des fuites de plus en plus petites. Au final, la sécurité sur le site est améliorée, ainsi que son empreinte climatique, tout en limitant les pertes économiques dues aux fuites de CH<sub>4</sub>. Le méthane, deuxième gaz à effet de serre d'origine humaine, a un impact 28 fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub> sur 100 ans.



*Détecteurs de gaz naturel Avolta 50 installés sur le site de Chand'Énergie (Ain) sur une cuve de stockage de digestat liquide © eLichens, 2024*

► [Consulter le site Internet](#)

Contact : Marc Attia, CMO & co-fondateur - [marc.attia@elichens.com](mailto:marc.attia@elichens.com)

## Methagora : le Hub d'Ardoix, une nouvelle dynamique pour le biométhane en Auvergne-Rhône-Alpes

Pionnier en France dans le gaz porté, Methagora - entité du groupe Seya - vise à transformer le paysage de la méthanisation agricole avec son modèle de Hub, un réseau innovant reliant plusieurs sites de production de biogaz.

L'unité de méthanisation Agritexia, au cœur de l'Ardèche, devient le « site central » du tout premier Hub développé par Methagora : le Hub d'Ardoix. Dernièrement, une étape clé a été franchie avec la mise en service de l'épurateur et son raccordement au réseau de gaz GRDF, confirmant son rôle central pour valoriser les ressources locales. Désormais adaptée à l'injection, cette unité, construite initialement pour traiter le biogaz en cogénération, s'offre une seconde vie. Le Hub intégrera bientôt quatre autres sites « satellites » non raccordés au réseau, grâce au modèle de gaz porté : les premières citernes sont en cours de remplissage.



*Citernes prêtes à recueillir le biométhane épuré, afin d'acheminer les sites du Hub d'Ardoix © Methagora*

► [Consulter le site Internet](#)

Contact service communication : [contact@methagora.fr](mailto:contact@methagora.fr)

En parallèle, Methagora devient officiellement fournisseur de gaz en France, une autorisation validée par la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) et publiée au Journal Officiel. Ce statut marque une avancée majeure : donner accès à un gaz réellement vert et accessible aux acteurs agricoles et industriels du territoire.

## Grid Access : la solution de purification pour le gaz porté d'Arol Energy

Tous les sites de production de biométhane n'ont pas l'accès direct au réseau de gaz. Dans le cadre d'un projet mené par la société Methagora, Arol Energy a développé le Grid Access pour répondre à cette problématique : le biométhane produit sera transporté vers un poste d'injection ou vers une station GNC.

Le Grid Access est une solution « plug & play » intégralement assemblée en atelier. Grâce à sa configuration en un seul châssis, intégrant tous les équipements, y compris le compresseur haute pression, son temps d'installation sur site est réduit. Ce design garantit une compacité, réduisant l'empreinte au sol, tout en assurant des performances supérieures.

Arol Energy est une société française, qui conçoit et réalise des équipements pour le traitement de gaz. La société compte, désormais, une soixantaine d'unités d'épuration en injection en France. De plus, Arol Energy a récemment été certifiée Qualimétha@2. Ce qui témoigne de la qualité de ses systèmes d'épuration du biogaz en termes de compétences techniques, maîtrise opérationnelle et fiabilité des installations.

► [Consulter le site Internet](#)

Contact : 09 83 01 12 20



Grid Access © Arol Energy

## Prodeval s'équipe de la technologie PSA en 2024



*Prodeval a d'ores et déjà lancé deux projets récemment, de 2 500 Nm<sup>3</sup>/h de biogaz utilisant la technologie PSA, l'un en Lituanie et l'autre en Allemagne. © Prodeval*

► [Consulter le site Internet](#)

Contact : Olivier Garcia, directeur Marketing Groupe Prodeval - [o.garcia@prodeval.com](mailto:o.garcia@prodeval.com)

Cette année, Prodeval s'est dotée de la technologie PSA (Pressure Swing Adsorption), un procédé avancé de séparation des gaz utilisé pour purifier et valoriser des mélanges gazeux, qu'importe sa provenance et son degré d'impuretés. **La technologie PSA vient compléter la technologie membranaire utilisée et éprouvée par Prodeval et permet à la société de répondre à toute demande d'épuration du biogaz.**

En jouant sur des cycles de pression, la technologie PSA capture sélectivement le dioxyde de carbone et d'autres impuretés, permettant ainsi d'obtenir un biométhane de haute pureté, prêt pour l'injection dans le réseau de gaz ou son utilisation comme carburant.

## Optimisation des performances des unités de méthanisation grâce aux services de Wessling, membre d'ALS

Wessling France, membre d'ALS depuis 2024 et expert en analyses environnementales, propose des services spécialisés pour améliorer l'efficacité des installations de méthanisation. Toutes leurs analyses, qu'il s'agisse des substrats ou du digestat, sont réalisées à 100 % sur leur site lyonnais, garantissant une qualité et une traçabilité optimales.

Leurs prestations incluent des analyses précises pour maximiser le rendement énergétique, tout en assurant la conformité aux normes environnementales. Ils réalisent également des détections de fuites de méthane à l'aide de caméras infrarouges, permettant d'identifier rapidement les pertes de gaz et d'optimiser la production de biogaz.

En collaborant étroitement avec les exploitants, Wessling identifie les opportunités d'amélioration et assure un suivi régulier des performances, contribuant ainsi à la durabilité et à la rentabilité des projets de méthanisation.



Détection d'émissions fugitives © Wessling

► [En savoir plus sur la prestation méthanisation proposée par Wessling](#)

Contact : Pauline Castillazuelo - 06 13 51 29 59 - [pauline.castillazuelo@wessling.fr](mailto:pauline.castillazuelo@wessling.fr)

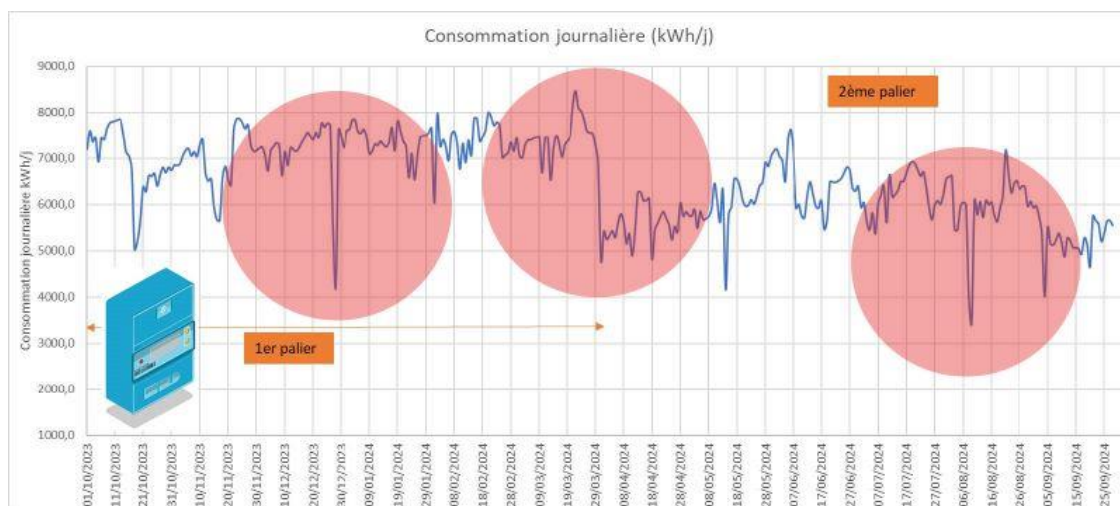
## LES ACTEURS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURS INTERVENANTS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### Prédiagnostic électrique : détecter les opportunités d'optimisation énergétique

EnerBIOFlex propose un service d'analyse des courbes de charge électrique permettant d'identifier les opportunités d'optimisation énergétique d'un site de méthanisation.

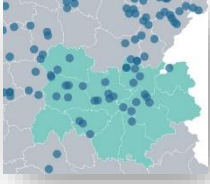
Cette prestation inclut :

- l'identification des inefficacités énergétiques et des appels de puissance inhabituels ;



Graphique de consommation où des événements anormaux sont observés

- une validation technique pour décider de la pertinence d'un besoin d'audit énergétique avec l'ADEME ;
- un rapport détaillé (analyse des courbes de consommation, appels de puissance, énergie réactive et comparaison avec une base statistique) ;
- une restitution par un chargé d'études spécialisé avec premiers conseils et explications des leviers détectés.



En Auvergne-Rhône-Alpes, EnerBIOflex accompagne aujourd'hui 31 unités de méthanisation, mettant à disposition son expertise pour optimiser leurs performances énergétiques.

► [Découvrir la vidéo « Comment savoir si je consomme trop d'énergie ? Pré-diagnostic énergétique » d'EnerBIOflex](#)

Contact : [contact@enerbioflex.fr](mailto:contact@enerbioflex.fr)

## Une nouveauté chez Ecomembrane : le Système d'Ancrage Modulaire®

Le Système d'Ancrage Modulaire® est le moyen le plus rapide et le plus simple d'installer un gazomètre à membranes lorsqu'une dalle en béton est difficile à construire.

Il suffit d'effectuer une excavation, en suivant les instructions, pour placer les pièces spéciales Ecomembrane. Plus besoin de construire une dalle de béton, le gain de temps est important (construction + séchage). Il peut s'utiliser pour gazomètres à double ou triple membrane jusqu'à 1 000 m<sup>3</sup> de capacité (étude au cas par cas au-delà), mais aussi pour des digesteurs en lagunes (rectangulaires). Il est composé de panneaux en acier de forme spéciale, de renforts et de connecteurs modulaires, avec des profilés d'ancrage périmétriques pour les membranes. Le système est démontable en cas de besoin. Aucune démolition n'est requise lors du démontage du gazomètre. Très utile, en outre, dans les pays où l'eau est rare ou le béton coûteux.

► [Consulter le site Internet](#)

Contact : Nicolas Hocquet - 06 14 23 60 36  
[nhocquet@ecomembrane.com](mailto:nhocquet@ecomembrane.com)



*Les modules d'ancrage*

© Ecomembrane



*Leur mise en place*

© Ecomembrane



*Le résultat*

© Ecomembrane

## Investisseur dans la filière biométhane

Dans le cadre de son activité d'investissement en biométhane, Devin Blondes cherche à soutenir l'émergence de projets existants en Auvergne-Rhône-Alpes, avec des investissements ciblés entre 200 k€ et 1 M€. Fort de 14 ans d'expérience en investissement d'infrastructures dans les secteurs de l'énergie et de la décarbonation, son objectif est de participer activement à la croissance de ce secteur. Au-delà d'un apport en capitaux, il apporte également une solide expérience dans la phase de développement et de financement de projet.

Si vous êtes porteur de projet ou souhaitez échanger, n'hésitez pas à le contacter.

Contact : Devin Blondes - [dblondes@gmail.com](mailto:dblondes@gmail.com)

## DERNIÈRES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

### Accès pour les collectivités aux garanties d'origines des unités de méthanisation de leur territoire

Publication du [décret n° 2024-681 du 4 juillet 2024](#) relatif au bénéfice des garanties d'origine de biogaz pour les collectivités territoriales et au droit préférentiel d'achat des garanties d'origine des producteurs de biométhane sous contrat d'obligation d'achat (cf. article dédié page 6).

### Les certificats de production de biogaz sont opérationnels

Le [décret n°2024-718](#) et un [arrêté](#) relatifs aux certificats de production de biogaz (CPB) ont été publiés le 7 juillet 2024 au Journal Officiel. Il s'agit des textes finalisant le lancement du dispositif et modifiant le Code de l'énergie en ce sens. Pour rappel, un décret du 25 avril 2022 avait précisé les premières modalités d'application du mécanisme à la suite de sa création par la loi Climat et résilience du 22 août 2021.

Les CPB sont un dispositif de soutien à la méthanisation dit « extra-budgétaire » : le différentiel entre le prix du marché du gaz et le prix d'achat du biométhane au producteur est financé, non plus par le citoyen, mais par une assiette de consommateurs de gaz (le résidentiel et le tertiaire). Ce dispositif repose sur l'obligation faite à certains fournisseurs d'énergie (puis à tous, d'ici 2030) de rendre annuellement à l'État des CPB prouvant leur achat de gaz renouvelable à un producteur (1 CPB = 0,8 ou 1 MWh de biométhane acheté selon les cas). Au risque, dans le cas contraire, d'être redevable d'une pénalité de 100 € par CPB manquant.

Les CPB sont émis par le producteur de biométhane et achetés, avec la molécule dans la majorité des cas, par un fournisseur dans le cadre d'un contrat de droit privé. Un MWh associé à un CPB ne peut émettre en parallèle une garantie d'origine (GO). Enfin, si, réglementairement, une installation peut vendre une partie de son biométhane associée à des CPB et une autre partie hors CPB (par exemple, à un industriel en BPA [Biomethane Purchase Agreements], mais pas en tarif d'obligation d'achat), cela reste techniquement non opérationnel (nécessité d'un double comptage au point d'injection à ce jour impossible).

Les CPB devraient surtout bénéficier aux nouvelles unités de fortes puissances (qui n'ont pas accès au tarif d'obligation d'achat, soit de plus de 25 GWh/an) et aux unités en fin de contrat d'obligation d'achat (notamment les unités en cogénération de plus de 15 ans).



## Concertation publique sur les troisièmes éditions de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) et de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC)

Le gouvernement a lancé, le 2 novembre 2024, une concertation publique sur les troisièmes éditions de la programmation pluriannuelle de l'énergie (dite « PPE 3 ») et de la stratégie nationale bas-carbone (dite « SNBC 3 »). Pour rappel, la SNBC et la PPE constituent le socle de la transition climatique et énergétique de la France. Ces documents de planification doivent permettre d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Ils concernent tous les secteurs d'activité et sont révisés tous les cinq ans.

Concernant le biogaz, les projets de textes prévoient, notamment, la confirmation des objectifs de 50 TWh de biogaz, dont 44 TWh de biométhane injecté et 6 TWh de production d'électricité par cogénération biogaz, pour 2030.

La consultation se termine le 16 décembre 2024.

► [Participer à la consultation](#)

## Publication de l'arrêté du 3 décembre 2024 introduisant un coefficient d'indexation J pour les installations de cogénération sous contrat BG16

L'arrêté du 3 décembre 2024 introduit, en complément de coefficients d'indexation existants, un coefficient d'indexation supplémentaire pour les installations de cogénération sous contrat BG16. Ce coefficient est temporaire et couvre la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 31 décembre 2023. Il devrait permettre une hausse de 2 % pour les six derniers mois de 2022 et de 12 % pour l'intégralité de l'année 2023. Les échanges sont en cours pour une régularisation avec EDF OA (obligation d'achat), qui donnera lieu à des versements rétroactifs.

**MERCI POUR VOTRE LECTURE  
BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE  
ET RENDEZ-VOUS AU PREMIER SEMESTRE 2025**

### CONTACT RÉDACTION

**Guillaume Coicadan**

[guillaume.coicadan@auvergnerhonealpes-ee.fr](mailto:guillaume.coicadan@auvergnerhonealpes-ee.fr)

Pour être destinataire de la lettre, merci de vous inscrire auprès de  
[chiara.jacazzi@auvergnerhonealpes-ee.fr](mailto:chiara.jacazzi@auvergnerhonealpes-ee.fr)

Une production :

Avec le soutien de :

